

# CDC Argentan Intercom

Réhabilitation de l'école Marcel Pagnol à Argentan  
(61200)

## PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CDC Argentan Intercom. Correspondant : Monsieur Laurent BEAUVAIS, Maison des Entreprises et des Territoires - 12 route de Sées - BP 90220 61205 Argentan cedex - Tél. : 0233122525, Fax : 0233122526, Courriel : juridique@argentan-intercom.fr.

Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.argentan-intercom.fr/>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7048085>.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

Type d'organisme : Groupement de collectivités.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques, Éducation .

**Objet du marché** : Réhabilitation de l'école Marcel Pagnol à Argentan (61200).

**Type de marché** : Travaux.

**Type de prestations** : Exécution.

**Site ou lieu d'exécution principal** : 2 Rue Guy Deverre 61200 Argentan .

**Code NUTS** : FRD13

L'avis implique un marché public.

Le présent avis correspond à un système de qualification constituant une mise en concurrence. Autres informations : L'adresse de téléchargement du DCE au sein du profil acheteur est <http://www.centraledesmarches.com/>

Il est rappelé que pour toute consultation lancée après le 01/10/2018, tous les échanges entre les candidats et le pouvoir adjudicateur doivent être effectués par voie électronique. L'intégralité de la présente annonce est publiée sur le site "www.centraledesmarches.com", dans le journal d'annonces légales "Ouest France édition 61" et au BOAMP.

### Caractéristiques principales :

Marché de travaux dont l'objet est la réhabilitation de l'école Marcel Pagnol (2 Rue Guy Deverre 61200 Argentan) comprenant rénovation/réhabilitation bâti existant, réfection installations plomberie, chauffage, ventilation et électricité, création extension, création ascenseur. Le maître d'ouvrage souhaite démarrage période de préparation début 10/2019 et démarrage des travaux début 11/2019 pour durée prévisionnelle chantier 8 mois hors préparation avec fin du chantier prévue fin 06/2020 + période préparation 1 mois, soit un délai maximum total de 9 mois. Marché passé en procédure adaptée en application des articles L2123-1, R2123-1 à R2123-7 du code de la commande publique. Travaux allotés 14 lots. Pas de décomposition en tranches. Conformément aux dispositions des articles R2151-8 et suivants du code de la commande publique, l'acheteur autorise la présentation de variantes libres pour les lots 3-5-7-9-10. En cas de présentation de variantes libres, le candidat doit les expliciter dans son offre après avoir répondu à l'offre de base. Elles pourront uniquement porter sur les points précisés dans les documents de la consultation. Il n'est pas prévu de visite obligatoire sur site, néanmoins, au regard de l'importance et de la technicité du projet, le maître d'ouvrage a décidé d'organiser des visites facultatives sur site. Il est ainsi fortement conseillé aux candidats de se rendre sur place pour une meilleure appréhension de l'objet et des enjeux du marché, ainsi que des attentes du maître d'ouvrage. Pour l'ensemble des lots, la visite des lieux est facultative pour la soumission au présent marché. Les visites facultatives seront organisées selon les dates et les créneaux indiqués au règlement de la consultation.

Des variantes seront-elles prises en compte : oui

### Nature et étendue :

La nature, la quantité et la description des travaux et leurs spécifications techniques ainsi que les lieux d'exécution sont donnés dans le CCTP commun à l'ensemble des lots ainsi que les CCTP spécifiques à chaque lot et leurs annexes.

### Options, description concernant les achats complémentaires :

Il n'est pas prévu d'options. Des modifications du marché peuvent intervenir conformément aux dispositions prévues aux articles L2194-1, L2194-2 et R2194-1 à R2194-10 du code de la commande publique. Notamment, la poursuite de l'exécution des prestations en cas de dépassement de la masse initiale est subordonnée à la conclusion d'un avenant.

### Présentation des lots :

Possibilité de présenter une offre pour : un lot, un ou plusieurs lots, l'ensemble des lots.

Lot 1 - Voirie Réseaux Divers

Classification CPV : Classification CPV : Classification CPV :

Objet Principal : 45112000-5

Objet Principal : 45112710-5

Objet Principal : 45233200-1

Lot 2 - Maçonnerie

Classification CPV :

Objet Principal : 45262522-6

Lot 3 - Charpente, ossature bois

Classification CPV :

Objet Principal : 45420000-7

Lot 4 - Couverture, étanchéité

Classification CPV : Classification CPV :

Objet Principal : 45261210-9

Objet Principal : 45261420-4

lot 5 - Menuiseries extérieures, serrurerie

Classification CPV : Classification CPV : Classification CPV :

Objet Principal : 45421000-4

Objet Principal : 44316500-3

Objet Principal : 45421100-5

Lot 6 - Plâtrerie

Classification CPV :

Objet Principal : 45410000-4

Lot 7 - Faux-plafond

Classification CPV :

Objet Principal : 45421146-9

Lot 8 - Menuiseries intérieures

Classification CPV :

Objet Principal : 45421000-4

Lot 9 - Carrelage

Classification CPV :

Objet Principal : 45431000-7

Lot 10 - Revêtements de sols souples

Classification CPV :

Objet Principal : 45432111-5

Lot 11 - Peinture

Classification CPV :

Objet Principal : 45442100-8

Lot 12 - Ascenseur

Classification CPV : Classification CPV :

Objet Principal : 42416100-6

Objet Principal : 45313100-5

Lot 13 - Électricité CFO CFA

Classification CPV : Classification CPV :

Objet Principal : 09310000-5

Objet Principal : 45310000-3

Lot 14 - Plomberie, chauffage, ventilation

Classification CPV : Classification CPV :

Objet Principal : 45330000-9

Objet Principal : 45331000-6

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 1 octobre 2019

**Conditions relatives au marché :**

Cautionnement et garanties exigés : En application des dispositions des articles L2191-7 et des articles R2191-32 à R2191-35 du code de la commande publique, une retenue de garantie de 5% du montant initial du marché (augmentée le cas échéant du montant des modifications du marché public en cours d'exécution) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée, dans les conditions prévues par les articles R2191-36 à R2191-42 du code de la commande publique, au gré du titulaire par une garantie à première demande, ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire, constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché. Se référer au CCAP pour de plus amples précisions.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement par fonds propres. Règlement des dépenses par mandat administratif suivi d'un virement. Les délais de paiement sont fixés à 30 jours. En application de l'article R2112-6 du code de la commande publique, pour chacun des lots, les travaux faisant l'objet du marché seront réglés par application des prix forfaitaires dont le libellé est donné dans la décomposition des prix globale et forfaitaire de chaque lot considéré, selon les stipulations de l'acte d'engagement de chaque lot considéré.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera conclu soit avec un prestataire unique, soit avec des prestataires groupés. Les entreprises peuvent présenter leur candidature et leur offre sous la forme d'un groupement solidaire ou conjoint d'entreprises. Il devra être joint à la candidature une habilitation du mandataire par ses cotraitants. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Conformément à la faculté posée par l'article R2142-21 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; en qualité de membres de plusieurs groupements. L'entrepreneur, membre du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne publique et coordonne les prestations des membres du groupement. Les groupements doivent être constitués dès la remise des candidatures, aucun groupement ne pourra être constitué ultérieurement. Unité monétaire utilisée : l'euro

**Conditions de participation :**

Critères de sélection des candidatures : se référer aux documents de la consultation.

Situation propre des opérateurs économiques : se référer aux documents de la consultation.

Capacité économique et financière : se référer aux documents de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : se référer aux documents de la consultation.

Durée du marché : à compter du 1 octobre 2019 et jusqu'au 30 juin 2020

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

40 % valeur technique de l'offre

60 % prix

**Type de procédure :** Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 06 août 2019 à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : MP2019-13

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Il est rappelé que pour toute consultation lancée après le 01/10/2018, les candidats doivent impérativement transmettre leur candidature et leur offre par voie électronique. Élimination des candidatures et des offres sous format papier, élimination des candidatures et des offres arrivées hors délais et des candidats frappés par une interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique. Pour de plus amples renseignements se référer aux articles L2132-2 et R2132-1 à R2132-14 du code de la commande publique et au règlement de la consultation..

Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Argentan Intercom. Correspondant : M Maxime LECORNEY, affaires juridiques , MET - 12 route de Sées - BP90220, 61205 Argentan cedex, Tel : 0233122525 - Courriel : juridique@argentan-intercom.fr. Adresse internet (url) : <https://www.argentan-intercom.fr/>

Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Argentan Intercom. Correspondant : M Benoît LAURENT, technicien bâtiment , MET - 12 route de Sées - BP90220, 61205 Argentan cedex, Tel : 0233122525 - Courriel : benoit.laurent@argentan-intercom.fr. Adresse internet (url) : <https://www.argentan-intercom.fr/>

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Caen , 3 rue Arthur le Duc, 14050 CAEN cedex . Téléphone : 0231707272 - Fax : 0231524217 . Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr . Site : <http://caen.tribunal-administratif.fr/>

**Date d'envoi du présent avis :** 1 juillet 2019.